Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Recu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 029-212902563-20221219-DB202244-DE

COMMUNE **DE SAINT-NIC**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

en exercice: 14 L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf décembre, à 19 heures 00, le conseil municipal de

10 la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Présents:

Votants: 13 mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

Date de convocation: 12 décembre 2022

Présents: Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Fabrice LE BERRE, Baptiste DANION, Jérôme KERSALÉ, Gilles MOLAC, Marie-Thérèse NÉDÉLEC.

Excusés: M. Marc BALAYER (pouvoir à A. KERHASCOËT), Mme Monique BESCOU (pouvoir à M-Thérèse NEDELEC), M. Jean-Claude KERHASCOËT (pouvoir à E. CAPITAINE).

Absent: M. Hervé GUILLOU

Secrétaire de séance : M. Emmanuel CAPITAINE

DB2022-44

TARIFS COMMUNAUX 2023: PHOTOCOPIES - ABONNEMENTS BIBLIOTHÈQUE - CIMETIÈRE

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal est invité à valider les tarifs communaux suivants : photocopies- abonnements bibliothèque - cimetière pour l'année 2023 tels qu'indiqués ci-après :

Tarifs applicables au 01/01/2023			
Photocopie A4 noir & blanc			0,18€
Abonnement bibliothèque	Résidents		Gratuit
Cimetière :	Concessions	2m2/15 ans	150,00€
2/3 budget commune	Columbarium	4 places/15ans	350,00€
+ 1/3 CCAS	Cave-urnes	4 places/15ans	350,00€

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE les tarifs proposés applicables au 1er janvier 2023 et AUTORISE la maire à signer tout document à intervenir résultant de ces décisions.

> Pour extrait conforme Le 20 décembre 2022 Le Maire, Annie KERHASCOËT

Certifié exécutoire

